

**AGRÉGATION INTERNE ET CAERPA
MATÉRIELS CANDIDAT
SESSION 2024**

SECTION : ÉCONOMIE ET GESTION

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
29/01/2024	9h à 14h	Dissertation portant sur le management. Épreuve commune	L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
30/01/2024	9h à 14h	Option A : Administration et ressources humaines Exploitation pédagogique d'un thème dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat au moment de l'inscription	L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
30/01/2024	9h à 14h	Option B : Finance et contrôle Exploitation pédagogique d'un thème dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat au moment de l'inscription	L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
30/01/2024	9h à 14h	Option C : Marketing Exploitation pédagogique d'un thème dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat au moment de l'inscription	L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
30/01/2024	9h à 14h	Option D : Système d'information Exploitation pédagogique d'un thème dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat au moment de l'inscription	L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
30/01/2024	9h à 14h	Option E : Production de services Exploitation pédagogique d'un thème dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat au moment de l'inscription	L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur.

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agraffer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.